

## **Charte de formation et d'accueil des personnes handicapées (version du 08/03/2024)**

Conformément à la loi du 11 février 2005, pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », Formations Forestier rend ses formations accessibles à tous.

### **Principe général**

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'envisager des dispositions particulières pour vous permettre de suivre notre formation. Nous informerons nos formateurs afin qu'ils s'adaptent à vos besoins.

### **Adaptation des rythmes de formation**

La durée journalière d'une formation présentielle est en général de 8 heures. La durée totale, en nombre de jours, varie selon le programme de formation.

La durée moyenne des séquences d'apprentissage est de 1h30, permettant de respecter un rythme d'attention et de ménager de courtes pauses. Une pause de 10 minutes environ est prévue au milieu de chaque demi-journée.

Nos formateurs sont sensibilisés à être vigilants et à adapter leur débit de parole.

### **Absences courtes**

Si un stagiaire a besoin de s'absenter brièvement (ex : injection d'insuline, prise de traitement...), il prévient le formateur en début de séance afin qu'il puisse, soit adapter le rythme des pauses, soit prévoir un rattrapage de l'information délivrée.

### **Pédagogie et adaptation de contenu**

Nos formations alternent séquence théoriques et cas pratiques participatifs afin de maintenir l'attention des stagiaires. En cas de difficulté d'attention, de surdité ou baisse acuité auditive et visuelle, le stagiaire est invité à nous en faire part avant la formation afin que nous informions le formateur.

### **Formation présentielle**

- Handicap des membres supérieurs et déficience auditive :

Le support de formation, au format électronique, est adressé au stagiaire avant le début de la formation. Le formateur pourra aider le stagiaire à compléter les quiz d'évaluation des pratiques professionnelles en début et fin de formation, ainsi que son questionnaire d'évaluation de la formation.

- Handicap auditif

Le support de formation, au format électronique, est adressé au stagiaire avant le début de la formation.

- Handicap visuel

Le formateur explique l'intégralité des présentations power point, des photos et vidéos, et développe les différents points

- Handicap moteur

Nos salles sont réservées dans des centres de formation. En cas de demande de personne à mobilité réduite, nous choisirons une salle adaptée. Nous invitons le stagiaire concerné à nous faire part de son besoin le plus tôt possible.

**Le 14/03/2023**